

PAR COURRIEL

Le 11 mars 2020

**Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse**  
**N./d. : A1920-58**

---

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information reçue le ou vers le 15 janvier 2020, visant l'obtention des renseignements suivants;

1. *J'aimerais avoir la liste des employés de votre CISSS qui ont eu un revenu annuel supérieur à 100 000 \$ au cours de l'année 2019.*
2. *Pour chaque employé, j'aimerais connaître sa fonction, et son revenu brut exact.*

En réponse à votre demande, nous vous référons au document ci-joint.

Meilleures salutations,

Original signé

**Isabelle Routhier, avocate**

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

*p.j. (1) Document « .pdf »*